

L'encadrement :

L'association PAPJ est reconnue par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), en tant qu'organisateur d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur la commune de Verines pour les périodes périscolaires, mercredis et vacances scolaires. Les TAP s'inscrivent dans la continuité de cette déclaration.

A ce titre, elle défend un encadrement expérimenté et qualifié, souscrivant aux obligations réglementaires :

- 1 animateur pour 10 mineurs de - de 6 ans et 1 animateur pour 14 mineurs de + de 6 ans
- **ou taux dérogatoires** dans le cadre du PEDT (Projet Educatif De Territoire) soit 1 animateur pour 14 mineurs de - de 6 ans et 1 animateur pour 18 mineurs de + de 6 ans)

Il sera assuré par :

- du personnel de la commune
- les animateurs de PAPJ
- des bénévoles expérimentés
- des intervenants extérieurs

L'équipe se composera :

- d'un directeur pour les TAP maternelle et élémentaire
- des encadrants (ATSEM + animateurs) pour les TAP maternelle
- des encadrants (animateurs + personnel communal) pour les TAP élémentaire

L'association PAPJ assurera la coordination des TAP comprenant :
le traitement des inscriptions, la répartition et l'animation des groupes,
la création des contenus et la logistique générale.

Les lieux :

- Salle des fêtes,
- Salle de classe,
- ALSH,
- Cuisine,
- Bibliothèque
- Salle informatique
- Salle annexe (à la salle des fêtes)

Temps d'Activités Périscolaires (TAP) Maternelle & Elémentaire

« Les activités proposées dans ce cadre n'ont pas de caractère obligatoire, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. Cet engagement éducatif reste votre libre choix de parents. »

Organisation hebdomadaire des TAP

LUNDI Elémentaire 15h15/ 16h30	MARDI Maternelle 15h15/ 16h30	JEUDI Maternelle 15h15/ 16h30	VENDREDI Elémentaire 15h15/ 16h30
TAP → Accueil ludique (groupe 1 CP/CE1) → Parcours thématique (groupe 2 CE2 /CM)	TAP Parcours thématique	TAP Accueil ludique	TAP → Parcours thématique (groupe 1 CP/CE1) → Accueil ludique (groupe 2 CE2 /CM)

« Temps complémentaires au temps familial et au temps scolaire, les temps périscolaires (qui désignent tous les moments de la journée qui précèdent ou suivent les temps de classe obligatoire), constituent avant tout un espace éducatif contribuant à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants.

Leur organisation repose sur la mobilisation d'un ensemble d'acteurs éducatifs notamment issus des associations de jeunesse et d'éducation populaire ou sportives pour assurer la complémentarité éducative et la continuité, garantes de diversité et de cohérence :

Agir ensemble, de manière concertée au bénéfice de l'enfant »

Pour tous renseignements complémentaires :

Association PAPJ
2 ZI des grands champs 17290 Aigrefeuille
05.46.01.97.69
papj0724@orange.fr



Temps d'Activités Périscolaires (TAP) Qu'est-ce que c'est ?

Suivant le choix des familles, chaque enfant peut profiter des activités proposées durant le Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

- en participant aux animations du parcours thématique,

et

- en profitant d'un moment de détente à l'accueil ludique.

Les TAP s'organisent en périodes (intervalles de vacances à vacances) :

période 1 - de la rentrée aux vacances de Toussaint
période 2 - des vacances de Toussaint aux vacances de Noël
période 3 - des vacances de Noël aux vacances d'Hiver
période 4 - des vacances d'Hiver aux vacances de Printemps
période 5 - des vacances de Printemps aux vacances d'été

Ce temps est non obligatoire, mais chaque enfant doit pouvoir en bénéficier.

Comment ça marche ?

⇒ La participation aux Temps d'Activités Périscolaires est un engagement pris pour l'année scolaire avec une inscription par période pour :

Le Parcours thématique

et

L' Accueil ludique

⇒ Pour l'inscription aux TAP, il faudra remplir :

- un dossier pour l'année scolaire
- un planning par période (avec le choix des activités souhaitées pour les élémentaires)

⇒ Plusieurs activités seront proposées par période (une par intervenant)

⇒ Un enfant inscrit à une activité s'engage à y assister jusqu'à la fin de la période

⇒ A la fin des TAP :

- les parents viennent chercher leur enfant à l'école,
- l'enfant part seul s'il y est autorisé,
- l'enfant est conduit à l'accueil périscolaire s'il y est inscrit,
- l'enfant prend le bus

⇒ Une cotisation pour l'année scolaire est à payer pour valider l'inscription :
15€ pour un enfant et 10€ par enfant supplémentaire (ANCV et CESU accepté)

TAP Élémentaire

Parcours thématique

Il est pensé en complémentarité des programmes scolaires et adapté aux cycles, donc à l'âge des enfants, il vise la découverte, l'expérimentation et l'initiation :

- **aux sciences et techniques** (multimédia, expérimentations, B.D...)
- **aux arts** (arts de la scène, peinture, sculpture, modelage ...)
- **aux activités sportives** (initiations sportives.../jeux sportifs, swingolf, ultimate...)
- **à la citoyenneté** (droits de l'enfant, projets solidaires et d'engagement...)
- **à l'environnement** (jardinage, recyclage, activités de pleine nature...)

Accueil ludique

Composé d'espaces animés autour d'ateliers de création, du jeu, du livre ...

- **Détente**
- **Cuisine**
- **Informatique**
- **Jeux**
- **Dessin**
- **Atelier créatif**

TAP Maternelle

Les enfants resteront en groupe classe avec 2 temps d'activités :

- **Projets d'activités** : Les p'tites bêtes, Au fil des histoires, Les p'tits cuistots, Jeux de motricité, Jeux musicaux, A la manière de, Au fil des saisons, Mon p'tit Labo...
- **Accueil ludique** : Histoires & contes, Jeux de société, Détente et relaxation, Expression corporelle, Jeux de doigts, Jeux libres...